



### Jardins, espaces végétalisés et infrastructures

# N°02

25/06/2019



#### Rédacteurs du bulletin

Jessica RODRIGUEZ  
**FREDON Aquitaine**

[j.rodriguez@fredon-aquitaine.fr](mailto:j.rodriguez@fredon-aquitaine.fr)

Regis MISSOU  
**FREDON Limousin**

[regis.missou@fredon-limousin.fr](mailto:regis.missou@fredon-limousin.fr)

Sabine LLOBET  
**FREDON Poitou-Charentes**

[sabine.llobet@fredonpc.fr](mailto:sabine.llobet@fredonpc.fr)

#### Directeur de publication

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

#### Diffusion

Chambre régionale d'agriculture  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisé.*

*Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine JEVI –  
Edition Nouvelle-Aquitaine N°2  
du 25/06/2019 »*



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

La prévention des risques phytosanitaires et la surveillance des organismes réglementés et de quarantaine sont l'affaire de tous. La préservation de la santé des végétaux, en particulier en zone non agricole, nécessite une attention particulière et la mobilisation de chacun, ceci afin de permettre une intervention rapide de nature à écarter la propagation d'organismes nuisibles à l'ensemble du territoire. C'est dans ce contexte que nous avons souhaité diffuser ce bulletin spécial focalisant sur deux coléoptères détectés en 2018 en Charente-Maritime.

**Que vous soyez particuliers, professionnels ou acteurs de collectivités : n'hésitez pas à rejoindre notre réseau de surveillance et de prévention !**

Nos contacts figurent en dernière page.

Vos observations permettront d'alimenter les BSV et de les rendre plus pertinents et représentatifs.

## FLASH SPECIAL - Capricorne asiatique des agrumes et Charançon rouge du palmier

### Ce qu'il faut retenir

#### Ravageurs

- **La période est propice à l'observation d'adultes de capricorne asiatique des agrumes ou de charançon rouge du palmier. Soyez vigilant et signalez sans retard toute suspicion de présence.**

# Capricorne asiatique (*Anoplophora chinensis*)

## • Situation en Nouvelle-Aquitaine

Un foyer de capricorne asiatique des agrumes (*Anoplophora chinensis*) a été découvert le 4 juillet 2018 sur la commune de Royan (17). Les adultes observés en 2018 ainsi que les larves qui en sont issues ont été observées sur érables negundo. Une attention particulière est à porter sur ces arbres ainsi que sur toutes les espèces dites "à bois tendre" comme les érables, les citrus, les rosiers, les noisetiers, les platanes, les peupliers, les saules, les bouleaux et les marronniers.

Les mesures de luttés contre ce ravageur ainsi que le périmètre concerné par ce foyer sont définis par l'arrêté préfectoral du 19 octobre 2018 (<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Capricornes-asiatiques>).



**Acer negundo**

(Crédit photo : jardindupicvert.com)

## • Présentation d'*Anoplophora chinensis*

### Description de l'apparence de l'adulte :

L'insecte adulte est caractérisé par sa grande taille et un corps noir, brillant moucheté de blanc. Les antennes et tarsi sont annelés de taches blanches avec des reflets bleutés. La partie antérieure des élytres est fortement granuleuse.

#### **Adulte *Anoplophora chinensis***

(Crédit photo : DRAAF Nouvelle-Aquitaine  
Thierry AUMONIER)



### Rappel sur le cycle biologique de l'insecte :

- Les femelles forment un trou en forme de T ou de petits entonnoirs avec leurs mandibules dans l'écorce des arbres et y déposent un œuf unique ; la larve éclot après une à deux semaines ;
- En se développant la larve va d'abord creuser des galeries sous l'écorce avant de s'enfoncer plus profondément à l'intérieur du tronc ;
- La larve passera 12 à 50 jours pour la création de sa nymphe (surtout en hiver) ;
- Dans un intervalle de 6 à 10 jours la nymphe devient adulte, fore le tronc et s'extrait de ce dernier ;
- Son cycle de vie se déroule en un à deux ans en fonction des conditions climatiques.



**Larves et galeries d'*Anoplophora chinensis***  
(Crédit photo : DRAAF Nouvelle-Aquitaine Thierry AUMONIER)



**Larves et galeries d'*Anoplophora chinensis***  
(Crédit photo : DRAAF Nouvelle-Aquitaine Thierry AUMONIER)

## Rappel des symptômes :

- Présence de trous d'émergence des adultes parfaitement ronds et de diamètre important (10 à 14 mm). Ils se trouvent principalement à la base du tronc ou sur les racines affleurantes. Ils sont très facilement observables. **Il ne faut pas hésiter à gratter le sol pour dégager les grosses racines et avoir une meilleure visibilité.**

### Trous de sortie d'adulte (*Anoplophora chinensis*)

(Crédit photos : (ci-contre) Bernard GUERY DRAAF Nouvelle-Aquitaine et (à droite) Thierry AUMONIER DRAAF Nouvelle-Aquitaine)



- Morsures de ponte et de nutrition des adultes

Les dégâts occasionnés par les adultes se portent essentiellement sur **les jeunes branches de 5 à 10 mm de diamètre** à écorce tendre prenant naissance directement sur le tronc. **L'écorce est décapée.** Des **flétrissements de feuilles** peuvent s'observer lorsque l'écorce est fortement décapée.

Les morsures de ponte, souvent de **forme conique**, sont essentiellement pratiquées à la base du tronc et sur les racines affleurantes au sol. Leur observation est difficile.

### Morsures de ponte

(Crédit photo : DRAAF Nouvelle-Aquitaine)



- Sciures et écoulement de sève

Les jeunes larves rejettent de la **sciure hors des galeries**, ce qui facilite leur détection. Elles peuvent être repérées grâce aux coulures de sève qu'elles occasionnent et qui attirent les frelons en période estivale.

### Rejet de sciures au sol

(Crédit photo : DRAAF Nouvelle-Aquitaine)



## Evaluation du risque :

**Il est appelé à la plus grande vigilance et à la surveillance des arbres à bois tendre**, à la recherche des adultes, des trous d'émergences ou de sciures au bas des troncs ou sur les racines affleurantes.

Ce capricorne se dissémine de proche en proche dans les foyers par les vols d'adultes ou par le biais d'introduction de végétaux déjà infestés par des larves. Examinez attentivement vos arbustes avant de les planter.

**Ne pas sortir de bois en dehors des zones de foyers**, afin de ne pas étendre la zone infestée.

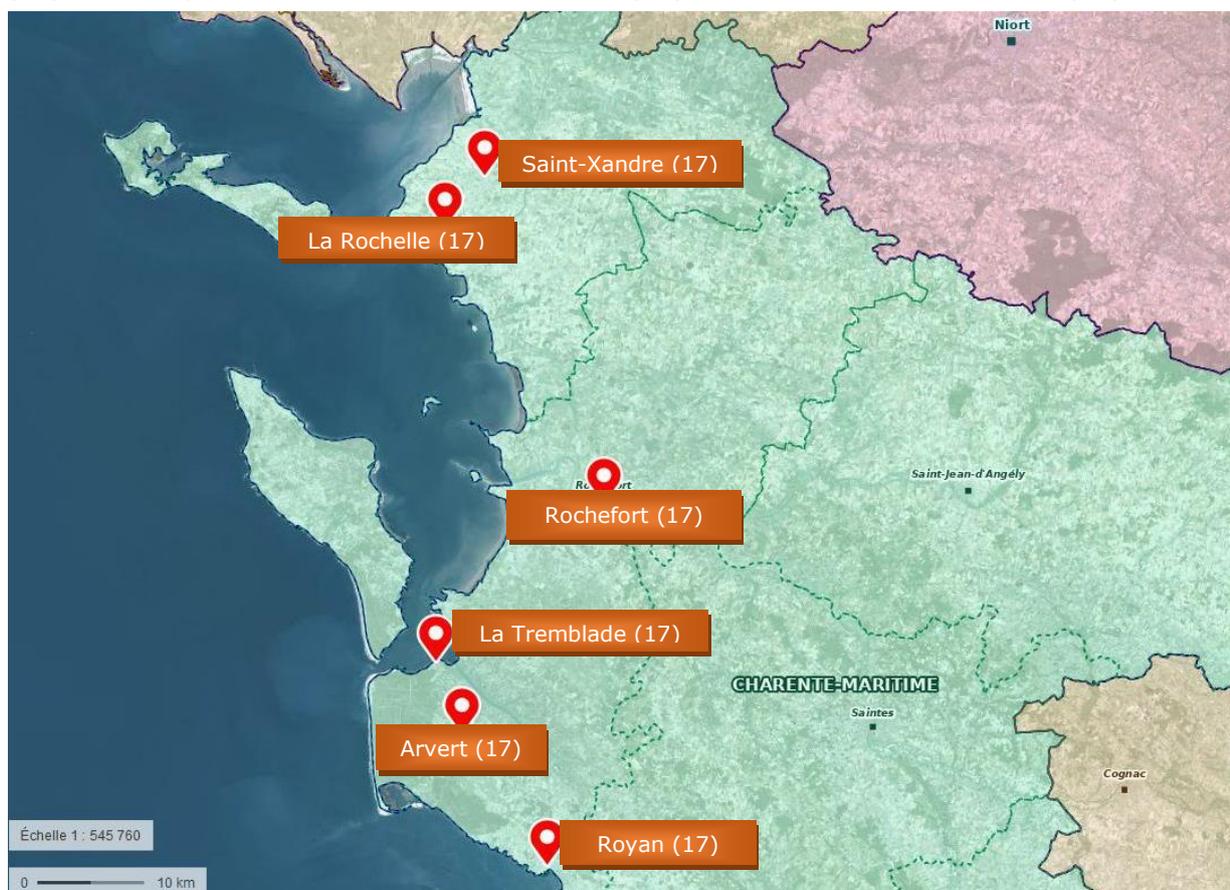
# Charançon rouge du palmier (*Rhynchophorus ferrugineus*)

## • Situation en Nouvelle-Aquitaine

Un foyer de charançon rouge du palmier (*Rhynchophorus ferrugineus*) a été découvert sur le quartier de Ronce-les-Bains, commune de La Tremblade (17). Cette détection a été effectuée sur deux palmiers de particuliers, les arbres ont été rapidement assainis. Un périmètre de lutte a été défini sur La Tremblade (17) afin d'appliquer des mesures de surveillance sur les zones contaminées et les zones tampon d'au moins 10 kms autour.

### Observations du réseau :

Fin 2018, suite à la détection de ce ravageur, deux pièges supplémentaires ont été installés à La Tremblade (17) et à Arvert (17). A ce jour, aucune capture n'est enregistrée. Pour 2019, participent au réseau de piégeage un professionnel de la production végétale à Arvert (17), des partenaires des espaces verts de La Rochelle (17), du centre technique municipal de Rochefort (17), des espaces verts de Royan (17) et deux particuliers, l'un à La Tremblade (17) et l'autre sur Saint-Xandre (17).



Cartographie 2019 – Piégeages du charançon rouge du palmier en Charente-Maritime  
(FREDON Poitou-Charentes – Sabine LLOBET)

## • Présentation de *Rhynchophorus ferrugineus*

Le charançon rouge du palmier (*Rhynchophorus ferrugineus*) est originaire d'Asie, il apparaît au Moyen-Orient à partir des années 80 et s'étend rapidement en Europe (Espagne en 1994 et France en 2006) via la commercialisation de ses espèces hôtes de palmiers. En France, les arbres les plus affectés pour l'instant sont les *Phoenix canariensis* (Dattier des canaries). Mais le charançon rouge peut affecter d'autres espèces de palmiers sensibles (*Butia capitata*, *Syagrus romanzoffiana*, *Phoenix dactylifera*, *Washingtonia filifera* etc....)

## Description de l'apparence de l'adulte :

Le charançon rouge du palmier est un gros coléoptère avec un long rostre généralement de couleur rouge orangé voire noir dans certains cas. Aucune confusion n'est possible tant l'insecte est caractéristique.



### **Adultes charançon rouge du palmier**

(Crédits photo (à gauche) <http://palmvrienden.net> – (à droite) FREDON Poitou-Charentes Sabine LLOBET)

- Corps orange vif avec des taches noires, d'une longueur de 2 à 4 cm pour 1,2 cm de large ;
- Les femelles vivent un peu plus longtemps que les mâles ;
- Les individus des deux sexes sont facilement reconnaissables car les femelles ont un rostre plus long et plus cylindrique que les mâles. Les mâles possèdent des soies sur le bas de leurs pattes, contrairement aux femelles.

## Rappel sur le cycle biologique de l'insecte :

- La période de vol des adultes s'étale de **mars à octobre** ;
- Ils pondent à la base des jeunes palmes ou sur les blessures du tronc ;
- Deux à cinq jours après la ponte (la femelle peut pondre de 200 à 300 œufs), les larves émergent ;
- Les larves font des dégâts internes en se nourrissant des tissus vasculaires du tronc de l'arbre ;
- Le stade larvaire dure de 2 à 4 mois à l'intérieur du palmier et elles se nymphosent en fin de cycle (nymphe pouvant aller jusqu'à 5 cm) dans un cocon de fibre végétale.



### **Cocons de fibre végétale du charançon rouge du palmier**

(Crédit Photo : FREDON Poitou-Charentes – Laetitia PAULHAC )

**Attention à ne pas confondre le cocon du charançon rouge avec le cocon du papillon palmivore (image ci-dessous).**



**Comparaison de cocons (à gauche : *Rhynchophorus ferrugineus*, à ne pas confondre avec *Paysandisia archon*, à droite)**

(Crédit photo : Laetitia PAULHAC - FREDON Poitou-Charentes)

### **Evaluation du risque :**

Il est appelé à la plus grande vigilance et à la surveillance des palmiers dans ce secteur, attention ce ravageur parcourt une distance de 7 km lorsque les conditions sont favorables. **Pour l'instant aucune observation de ce ravageur n'a été enregistrée depuis le début d'année.**

### **Méthode de lutte :**

Afin de venir rapidement à bout de ce ravageur du palmier il est conseillé :

- d'exercer une surveillance au minimum mensuelle des palmiers pour détecter toute apparition précoce ;
- d'assainir les palmiers contaminés, par l'abattage de l'arbre ou par la destruction de la partie infectée (en prévenant au préalable la DRAAF/SRAL de toute suspicion) ;
- de mettre en place des mesures préventives dans les établissements de production par des observations et des pièges.

### **Participez au réseau en remontant des signalements :**

**Tout arbre suspect, toute observation d'adultes du capricorne asiatique des agrumes ou du charançon rouge du palmier doit être signalé à la DRAAF Nouvelle-Aquitaine ([sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)) et/ou à la FREDON Aquitaine ([j.rodriquez@fredon-aquitaine.org](mailto:j.rodriquez@fredon-aquitaine.org)) pour les départements de l'Aquitaine ou à la FREDON Poitou-Charentes ([sabine.llobet@fredonpc.fr](mailto:sabine.llobet@fredonpc.fr)) pour les départements de Poitou-Charentes ou à la FREDON Limousin ([regis.missou@fredon-limousin.fr](mailto:regis.missou@fredon-limousin.fr)) pour les départements du Limousin.**

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Jardins, espaces végétalisés et infrastructures sont les suivantes :** les collectivités de Nouvelle-Aquitaine et plus précisément les services Espaces verts, des entreprises et des particuliers qui font ponctuellement des signalements, la DRAAF Nouvelle-Aquitaine et le Département Santé des Forêts (DSF)

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. L'Etat dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**